**Notre projet.**

**1, Agir pour un département plus solidaire.**

 **- Enfance et éducation.**
Assurer l’engagement de la collectivité pour l’égalité entre les collèges du département.
Intervenir au sein des collèges, sur les questions d’égalité femme/homme, la santé, la lutte contre les discriminations, l’éducation à la non-violence.
\* Plan départemental d’économie d’énergie dans les bâtiments scolaires.

**- Handicap et personnes âgées.**
Élaborer un agenda 22 pour l’égalité des chances des personnes handicapées et valides.
Réduire le délai d’accès aux droits et améliorer  le fonctionnement des Maisons Départementales des Personnes Handicapées.
Dynamiser  le travail en réseau en faveur de l’insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.
Pour les personnes âgées ou avec des difficultés de santé :
Aides au maintien à domicile de qualité.
Ouverture de maisons de retraite de proximité, accessibles aux revenus modestes et de lieux de vie intergénérationels.
Développer les formations qualifiantes pour les personnels.

**2, Agir pour la transition écologique.**

**Préserver une maîtrise publique des transports.**
Maintenir  l’aéroport de Blagnac dans le domaine public.
Pour une coordination des transports au niveau régional  afin d’assurer un meilleur maillage et  garantir l’efficacité et l’égalité d’accès.
**Rejet des projets de deuxième rocade.**
Investissements réorientés en faveur des transports alternatifs à la voiture.

Encourager les actions participant à la transition écologique.
Soutenir une agriculture paysanne, durable et créatrice d’emploi.
Développer le maraîchage bio sur des petites surfaces.

**Projet alimentaire de territoire** pour relocaliser la production, la transformation et la consommation et rendre accessible des produits sains et locaux.

Développer les emplois verts (rénovation des logements, traitement des déchets) dans les PME.
**Mettre en œuvre un Plan climat départemental.**

**3, Agir pour l’emploi.**

Relance des commandes publiques.
Soutien à la relocalisation de l’économie : services publics, petits commerces, artisans, TPE (Très Petites Entreprises) et PME.
Création de fonds décentralisés pour l’emploi et la formation.
**Recherche de nouveaux financements,**
En exigeant de l’État qu’il rembourse ses dettes au département notamment la pleine compensation des dépenses de solidarité nationale (RSA, PCH, APA).
En agissant pour que la Banque Centrale Européenne prête aux collectivités locales comme le département au même taux que celui qu’elle consent actuellement aux banques privées : 0,05%.
Contrôler dans le département l’utilisation du C.I.C.E. (crédit d’impôt compétitivité emploi).

**Faire du département un acteur essentiel de l’économie sociale et solidaire.**
Structuration des circuits courts, notamment en encourageant les bonnes pratiques dans la restauration collective  pour les collèges, hôpitaux ou EHPAD.
Clauses d’insertion sociale et environnementale dans les commandes publiques, en réservant dans les marchés publics une partie du temps de travail aux personnes les plus éloignées de l’emploi : allocataires du RSA, jeunes non diplômés, demandeurs d’emploi de longue durée, travailleurs handicapés…
Création d’un service départemental dédié à l’Économie sociale & solidaire avec un budget propre (structures associatives et SCOP)

**4, Agir pour plus de démocratie et de proximité.**

Redynamiser le conseil départemental en y apportant la diversité de nouveaux et nouvelles élues, de nouvelles pratiques et de nouvelles idées pour qu’il retrouve le chemin d’une démocratie de son temps .

Expliquer son budget, lui donner une dimension participative, rendre transparentes ses procédures.

Collaborer avec les communes, la métropole et la région dans l’intérêt commun. Préserver le service public de proximité sans mettre en concurrence les territoires.

Avec les six mille agents du conseil général,  force d’appui du territoire,  valoriser les équipes, encourager l’autonomie et la créativité des salariés.